

### En résumé

Réussir son projet, c'est à la fois le préparer, le piloter, l'animer et le suivre. Le manager de projet doit allier des compétences managériales et une maîtrise des outils de gestion de projets que notre formation vous permettra d'acquérir.

À l'issue de cette formation, vous pourrez valider la certification "Manager un projet", inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 5367 et délivrée par France Compétences depuis le 17/03/2021.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "[Mon Compte Formation](#)".

### Objectifs :

- Comprendre les incontournables du management de projet.
- Mener un travail d'analyse et de définition des objectifs d'un projet.
- S'approprier les outils et les connaissances nécessaires à la gestion et au management de projet.
- Structurer, planifier et animer les activités d'une équipe projet et en assurer le suivi.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

**Prérequis pour la certification :** le certificat de compétence en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

### Participants :

Chef de projet, ingénieur d'affaires, responsable d'études, coordinateur projets et toutes les personnes impliquées dans la conduite de projet.

### Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

### Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management de projet.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

### Le contenu

**1 580 €**

Net de taxe par personne (hors certification)

L2 CONANIMPROJET 15-I25



4 jours, soit 28 heures



Certificat de compétences en entreprise (CCE)



Eligible au CPF



Formation certifiante



Formation avec mobile learning intégré

### Dates et villes

**Grenoble - 04 76 28 29 28**

- lun 23 fév 2026, mar 24 fév 2026, lun 02 mar 2026, mar 03 mar 2026
- lun 12 oct 2026, mar 13 oct 2026, lun 19 oct 2026, mar 20 oct 2026



## 1. Les incontournables du management de projet

Qu'est qu'une organisation de travail en mode projet ?

Comment définir un projet ?

Comprendre les raisons d'échec et de réussite d'un projet.

Le rôle du chef de projet.

Structuration du projet (les phases).

## 2. La Gestion de projet

### Initier et cadrer un projet

Analyser et comprendre la situation de départ.

Définir le périmètre et les limites du projet.

Définir le / les objectifs qui permettront de répondre aux attentes et besoins du client.

Définir les critères de réussite et les indicateurs de performance du projet.

Définir et/ou prendre en compte le budget.

Analyser les risques.

Réaliser un Macro-Planning.

Créer des tableaux de bord synthétique.

Finaliser le cadrage par la réunion de lancement du projet.

### Conduire et suivre un projet

Définir l'équipe autour du chef de projet.

Organiser le contenu du travail à mener : des livrables à la structure de découpage (WBS).

La matrice RACI : affecter formellement des responsabilités aux acteurs.

Réaliser le planning détaillé (de la liste des tâches au planning détaillé).

### Mener les différentes réunions à chaque étape du projet

Préparation.

Conduite.

Suivi des tableaux de bord.

Compte rendu, plan d'actions et suivi des actions/décisions.

### La clôture et le bilan du projet

Clôture avec le commanditaire et le client.

L'accompagnement « post livraison ».

Évaluer les performances d'un projet.

Retour d'expérience et archivage.

## 3. Projet & Qualité

Comprendre le lien entre qualité et projet.

Les outils et méthodologies de résolution de problème (de la description du problème rencontré à sa résolution).

## 4. Le management de l'équipe projet

Développer sa posture de manager de projet.

Communiquer avec les équipes sur et autour du projet.

La conduite du changement.



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Les méthodes pédagogiques sont actives et participatives, les apports théoriques sont complétés par des apports méthodologiques et pratiques basés sur des cas concrets d'entreprises.

Cette formation est accompagnée de deux modules de mobile-learning gamifiés et accessibles en ligne pendant 2 mois.

L'objectif du mobile-learning est de compléter la formation en face à face ou à distance via des activités courtes, ludiques et engageantes depuis un smartphone, une tablette ou un pc où vous voulez et quand vous voulez.

L'assimilation des notions est favorisée par un format court, répété et surtout gamifié, sur une période de temps déterminée. Cette gamification est particulièrement efficace pour favoriser l'apprentissage. C'est l'ancrage mémoriel assuré.

## Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Cette formation peut être sanctionnée par le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Manager un projet » inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences et délivrée par « CCI France »

## Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

## Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

